



FONGIMOUSS

DESTRUCTEUR DES MOUSSES ET LICHENS SUR BÉTONS MURS ET TOITURES



Ensemble, Préservons
notre Environnement



PROPRIETES :

Grâce à son fort pouvoir mouillant, FONGIMOUSS pénètre en profondeur dans les surfaces poreuses permettant ainsi la destruction des spores des végétaux à éliminer et assure une rémanence accentuée par la fixation de matières actives au niveau d'accrochage ou d'enracinement des algues, lichens et mousses.

FONGIMOUSS est non caustique, non corrosif, ne tache pas les supports, ininflammable, miscible dans l'eau en toutes proportions et n'attaque pas les supports métalliques et matériaux usuels tels que, gouttières, crochets d'ardoises, huisseries de fenêtres, velux, faitages, etc...

FONGIMOUSS possède des noyaux actifs à activité complémentaire polyvalente **double action : préventive et curative** spécifique pour les toitures, façades, murs, terrasses.

FONGIMOUSS est une formulation spécifique fongicide et algicide particulièrement active contre les algues vertes, noires, rouges ou brunes très présentes dans les régions humides ou les zones exposées en façade maritime.

FONGIMOUSS peut s'appliquer par canon à mousse, permettant ainsi une fixation sur les supports verticaux, plans inclinés, évitant la nécessité de mettre en œuvre des échafaudages ou de s'aventurer dangereusement sur les toits tout en visualisant facilement les endroits où le produit a été réellement appliqué.

COMPOSITION :

Préparation à base d'une combinaison de fonctions tensioactives et d'association de fongicides et algicides, additifs de fixation et de pénétration, inhibiteurs de corrosion.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Liquide limpide vert
pH	9 à 5%
Masse volumique	1010 g/l +/- 20g/l
Réaction chimique	Très légèrement alcaline, sans risque de causticité

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

UTILISATIONS :

FONGIMOUSS est utilisé pour le traitement des :

-Toitures : ardoise, fibrociment, tuile, roseau, chaume, matériau composite translucide ;
tôle laquée, verre de serre.

-Sols, murs : soubassements, clôtures, dalles, bordures en ciment, allées, terrasses
pavées ou en dallages, courts de tennis, bassins, réservoirs, bâches, stores, etc...

FONGIMOUSS est recommandé pour les services espaces verts, entreprises du bâtiment,
couvreurs, services de maintenance, etc...

MODE D'EMPLOI : FONGIMOUSS

Appliquer par temps sec, en dehors d'une période pluvieuse, du début du printemps jusqu'à
l'automne.

En période de temps très chaud, utiliser de préférence le matin ou en soirée afin de
permettre un temps de contact suffisant du produit, ou si ce n'est pas possible de faire
autrement, mouiller généreusement la surface à traiter.

Application au canon à mousse :

-Introduire le produit dans le réservoir et pulvériser sous le vent en réglant le robinet
d'admission du produit de façon à obtenir une mousse sèche adhérentes aux supports.

Application en pulvérisation ou par arrosage :

-Réaliser une dilution suivant dosage ci-dessous et appliquer selon la nature et l'inclinaison
du support à l'aide d'un arrosoir, d'un pulvérisateur si possible muni d'une lance
télescopique.

	Support faiblement couvert de mousses	Support moyennement couvert de mousses	Support fortement couvert de mousses
Dilution dans l'eau	1 partie de produit pour 15 à 20 d'eau	1 partie de produit pour 7 à 10 d'eau	1 partie de produit pour 5 à 6 d'eau
Surface traitée : 7 à 10m ² par litre de produit dilué quelque soit la dilution			

Les opérations de rinçage sont facultatives, le vent et les pluies futures pouvant aider
physiquement à l'élimination des mousses dévitalisées réduites à l'état de poussières.

Pour un court de tennis, allées, assurer un rinçage suffisant avant la remise en service pour
éviter tout risque de glissade sur les surfaces lisses, bétons, dallages.

Une application d'une pulvérisation préventive (à la plus basse dilution) peut être effectuée
après le nettoyage complet de la surface et sera parfaite pour la mise en œuvre d'une
solution hydrofuge ou minéralisante d'imprégnation.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :



H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au
savon.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de Contact :
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Usage biocide TP 10 / TP 02 : Composés ammonium quaternaire alkyl en C8 C18 Benzyl diméthyles chlorures 55 g/Kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Nettoyage du matériel d'application par rinçage à l'eau.

Elimination du produit et de l'emballage : non utilisés, remettre à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage.

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage

L'effet biocide commence dans les minutes après traitement, son action peut être stoppée par un rinçage à l'eau. Afin de disposer de conditions favorables pour une efficacité optimale : Ne pas appliquer par temps de pluie ou de gel ou lorsque la température ambiante de la journée est inférieure à 12°C.

L'intervalle de temps entre chaque application est de plusieurs mois en fonction de la réapparition de mousse. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel est réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

Empêcher tout contact avec les eaux des bassins, rivières, étangs, poissons et plantes aquatiques.

Ne pas appliquer sur les plantes et pelouses à conserver, arbres et sols en terre battue. Ne pas mélanger avec des savons ou détergents de caractère anionique.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact approprié.

Ne pas utiliser pour les eaux des bassins renfermant des poissons, les noyaux actifs renfermés peuvent avoir un effet toxique sur les organismes aquatiques.

Ne pas appliquer sur les plantes et pelouses à conserver, arbres et sols en terre battue.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.